



Nouméa, le 29 janvier 2015

Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie  
Directeur général des enseignements

À

- Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

- Mesdames et Messieurs les Directeurs

s/c Madame et Messieurs les Directeurs de la DDEC, de  
l'ASEE et de la FELP

À l'attention de tous les professeurs intéressés

Inspection Pédagogique  
du 2<sup>nd</sup> degré

VR/IP/IA

n° 3211/2015-0002

Affaire suivie par  
Isabelle AMIOT  
chargée de mission  
d'inspection en histoire et  
géographie  
référente académique  
« Mémoire et citoyenneté »

Bureau 105

Téléphone

(687) 26 62 20

Fax

(687) 26 62 07

Mél.

Isabelle.Amiot@ac-  
noumea.nc

1, avenue des

Frères Carcopino

BP G4

98848 Nouméa Cedex

**Objet : appel à projet : « La photographie du Centenaire »**

**Pièces jointes : \* dossier de présentation de l'appel à projet  
\* fiche explicative à joindre à la photographie**

J'attire votre attention sur l'appel à projet « La photographie du Centenaire » lancé par la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale avec le concours du festival du film de Compiègne, de la Fondation Varenne et du Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information (CLEMI).

Cet appel à projet s'adresse aux élèves des classes de collège (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) et de lycée d'enseignement général et professionnel (1<sup>ère</sup>). Les classes qui le souhaitent sont invitées à produire une « photographie du Centenaire » et à l'envoyer à la Mission du Centenaire accompagnée d'un commentaire qui symbolise, cent ans après, le conflit et ses traces mémorielles.

Cet appel à projets doit permettre aux élèves impliqués de proposer un travail autour de la photographie et de sa pratique, lié à une réflexion plus large sur l'image et la mise en mémoire de la Grande Guerre et donc de son histoire en Nouvelle-Calédonie. Il mêle ainsi une approche plurielle et croisée de l'événement, mettant en œuvre connaissances et compétences dans des disciplines différentes (histoire, histoire des arts, arts plastiques, lettres...).

**Afin de participer à ce dispositif, les classes sont invitées à envoyer leur(s) réalisation(s) accompagnée(s) de la fiche explicative jointe à ce courrier à l'adresse suivante : [web@centenaire.org](mailto:web@centenaire.org) en mettant en copie Madame Isabelle Amiot, référente académique « mémoire et citoyenneté » ([Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc](mailto:Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc)).**

**La date limite de dépôt est fixée au 21 avril 2015.**

Je vous remercie par avance de votre précieuse collaboration.

Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie  
Directeur général des enseignements

Patrick DION